

Recherches sociographiques



Gérard BERGERON, *Lire François-Xavier Garneau, 1806-1866, "historien national"*

Jean Lamarre

Volume 38, numéro 1, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057103ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057103ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lamarre, J. (1997). Compte rendu de [Gérard BERGERON, *Lire François-Xavier Garneau, 1806-1866, "historien national"*]. *Recherches sociographiques*, 38(1), 158-160. <https://doi.org/10.7202/057103ar>

importe. Après Mercier, les conservateurs ramèneront les budgets culturels « à leur niveau de misère ».

Le chapitre sur la bibliothèque est peut-être le plus intéressant. Mercier a toujours considéré une bonne bibliothèque personnelle comme une nécessité ; il possédait lui-même une des plus belles de la province, qui lui fut enlevée au moment d'une faillite personnelle en 1892. En cette fin du dix-neuvième siècle, alors que les bibliothèques publiques deviennent beaucoup plus nombreuses ailleurs en Amérique, le clergé québécois regarde avec suspicion de telles initiatives étatiques et il intervient pour contrer les modestes projets de Mercier. Pour le conseiller législatif Thomas Chapais, qui partage le point de vue du clergé, les bibliothèques publiques constituent autant de « foyers d'infection intellectuelle et morale ». Les rares à être mises sur pied, entre autres la Bibliothèque des ouvriers de Saint-Roch, à Québec, disparaissent rapidement avec l'arrivée des conservateurs au pouvoir en 1891. Le Québec devra attendre 1959 avant d'avoir sa première loi sur les bibliothèques publiques, et l'écart avec l'Ontario, qui a eu sa propre loi dès 1882, ne fera que se creuser.

Ceux et celles qui s'intéressent à cette période de l'histoire du Québec sauront gré à Gilles Gallichan d'avoir livré le fruit de ses recherches sur l'action culturelle de Mercier. Il est dommage cependant qu'il n'y ait pas eu suffisamment de matière pour permettre de rédiger un ouvrage portant exclusivement sur cette question.

Richard JONES

*Département d'histoire,
Université Laval.*

Gérard BERGERON, *Lire François-Xavier Garneau, 1806-1866, « historien national »*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, 244 p.

Après avoir écrit de nombreux essais sur l'État québécois et ses principaux protagonistes politiques de même que sur le fonctionnement et l'évolution de l'État moderne, voici que Gérard Bergeron publie depuis cinq ans une série d'ouvrages sur des intellectuels du XIX^e siècle qui, soit comme Alexis DE TOCQUEVILLE ou André SIEGFRIED, sont envisagés sous l'angle de leurs « écrits canadiens », soit comme Étienne PARENT ou François-Xavier GARNEAU, parce qu'ils méritent respectivement le titre de « premier intellectuel » québécois et de premier « historien national ». Des intellectuels, le Québec en a produit, par la suite, à foison, surtout à compter du milieu du XX^e siècle. Mais un historien national se rencontre beaucoup plus rarement. Seul GROULX eut droit, après Garneau, à ce qualificatif privilégié.

Avec *Lire François-Xavier Garneau*, Bergeron nous offre un ouvrage sans prétention qui, selon les mots mêmes de l'auteur, se « fonde [...] sur la belle présomption qu'il vaut la peine de LIRE au complet l'œuvre historique de Garneau » (p. 12). Pour ce faire, l'auteur emploie « la technique de "la lecture accompagnée" consistant tout simplement à accorder

un plus large espace qu'il n'est d'usage aux extraits les plus signifiants de l'auteur» (p. 13). L'ouvrage se divise en trois parties.

La première traite surtout des années de formation du futur historien. Elle met d'abord en relief que Garneau, bien qu'il ait eu des parents analphabètes, a réussi — grâce aux «deux bonnes étoiles» que furent Joseph-François Perrault et Archibald Campbell — à accéder à la haute culture et à devenir notaire sans avoir eu, selon le cheminement obligé, à faire des études classiques. Ces deux hommes, qui firent figures de précepteurs attentionnés, reconurent en lui un jeune homme de talent qui, surtout, ne craignait pas l'effort. L'auteur aborde ensuite le récit que Garneau livrera au public, à vingt ans de distance, du *Voyage en Angleterre et en France* qu'il a effectué entre 1831 et 1833. Bergeron justifiera *a posteriori* l'attention qu'il porte à cet ouvrage en précisant qu'il l'envisage moins comme une partie de son œuvre que comme «épisode marquant de la vie intellectuelle de François-Xavier Garneau» (p. 80). Pour ce faire, il privilégiera principalement les «développements et aperçus à contenu politique» (p. 42). Enfin, cette première partie se termine sur la vie familiale, les difficultés financières et les problèmes de santé de l'historien, qui le mènent à une fin précoce. De même, il y présente une interrogation récurrente sur les circonstances qui l'ont amené à l'histoire, interrogation qu'il conclura dans la troisième partie de l'ouvrage.

La deuxième partie, après un bref aperçu de l'œuvre poétique de Garneau, est constituée surtout de morceaux choisis, tirés de la huitième édition de son *Histoire du Canada*. Bien que Bergeron ait présenté de manière succincte les principales différences que l'on retrouve entre les éditions successives de l'ouvrage, il ne propose pas, en revanche, une justification argumentée du choix qu'il fait de la huitième édition, laissant au petit-fils de l'historien le soin de convaincre le lecteur de la pertinence de cette option (voir p. 113). Ces extraits visent à présenter «des pièces majeures de la charpente de l'œuvre» dans le but «d'introduire» à l'œuvre «au sens fort du terme» (p. 121). On y retrouve, comme premier texte, un extrait du «Discours préliminaire», texte fondamental qui n'apparaît pas dans la huitième édition. Les extraits qui suivent se départagent ensuite de manière égale entre le Régime français (11) et le Régime anglais (12). Encore une fois, le choix de ces extraits est justifié par l'intérêt que Bergeron porte «aux matières dites de "science politique"». Il est difficile d'une certaine manière de le chicaner sur ses choix puisque, comme il l'écrit lui-même, «une bonne partie, la plus longue, de cette œuvre a vieilli, mais sa structure interne tient encore; et l'on aurait pu aisément tripler ou quadrupler la série des 24 textes illustratifs [...] en appliquant d'autres critères de sélection» (p. 211). Par contre, les critères de sélection qu'emploie Bergeron ne sont pas évidents et la structure de l'œuvre de Garneau ne ressort pas vraiment dans ce choix d'extraits, surtout en ce qui a trait au Régime français. On comprend mal, par exemple, l'intérêt du «contenu politique» dans le choix des trois extraits où Garneau brosse les portraits de Wolfe, Montcalm et Lévis. Les extraits choisis pour le Régime anglais sont beaucoup plus riches sous ce rapport, la période s'y prête d'ailleurs beaucoup mieux.

La troisième partie, qui se veut plus critique, se compose de cinq sous-sections. Après avoir mis sommairement en relief la réception de l'œuvre dans le public du temps, tant au Canada français qu'en France, Bergeron porte ensuite son attention sur la qualité de l'œuvre et le style de Garneau comme écrivain, avant de terminer par une réflexion plus générale sur le lieu social et idéologique d'où écrit Garneau, réflexion qu'il poussera plus avant dans sa conclusion générale.

Vaut-il la peine de lire encore Garneau aujourd'hui ? Oui, à condition de choisir le bon Garneau. Le livre de Bergeron nous présente surtout un seul Garneau alors qu'il y en a deux : celui de la légende et celui de chair et de sang qui écrivait au sein d'une époque tourmentée — peut-être la plus décisive de notre histoire — et à laquelle il a donné une signification d'ensemble. Bergeron, en choisissant la huitième édition, reprend surtout celui de la légende, celui dont l'œuvre une fois « purgée de toute erreur doctrinale » (p. 203) a servi de canevas pour un siècle à l'argumentation de l'idéologie de la survivance nationale. En effet, comment inscrire un homme et son œuvre au cœur d'une époque lorsque l'un et l'autre n'appartiennent déjà plus à la même époque ?

Pour un néophyte, le livre de Bergeron constitue une honnête introduction à l'homme et à son œuvre. Mais un lecteur plus exigeant qui voudra comprendre davantage les liens complexes qui unissent l'œuvre à l'homme et à son temps n'y trouvera pas toutes les clés désirées.

Jean LAMARRE

Conseil supérieur de l'éducation.

Marcel TRUDEL, *La population du Canada en 1666. Recensement reconstitué*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1995, 379 p.

D'après les estimations de Statistique Canada, qui en est responsable, les recensements canadiens contemporains laissent échapper, malgré beaucoup de soins, six cent à neuf cent mille personnes. Ils varient d'un recensement à l'autre, mais ces nombres sont impressionnants. Cependant, ils ne représentent que deux à trois pour cent de la population, ce qui est peu si l'on compare ces pourcentages à l'estimation que fait Marcel Trudel des lacunes du premier recensement en territoire canadien, celui de 1666.

Dès son arrivée, Jean Talon, pressé par Colbert, met en branle ce recensement, qui se déroule entre janvier et juillet 1666, on ne sait trop avec quelle méthode. Résultat : 3 173 personnes, dont on connaît en principe le sexe, l'âge, l'état matrimonial et souvent, pour les adultes masculins, la profession ou le « statut légal », c'est-à-dire s'ils sont « habitants » (établis à leur compte), « engagés » (au service d'une autre personne pour trois ans) ou « volontaires » (libres mais non établis à leur compte). On ne recense pas les troupes de passage. Ces renseignements tiennent sur 152 feuillets volants, tous écrits (donc transcrits) de la même main, nous dit Trudel.

Mais cela est loin d'être complet. Trudel a littéralement refait le recensement et il arrive à 4 219 personnes, plus une fraction inconnue de 354 individus dont on ne sait s'ils font partie des troupes ou s'ils sont établis. Les énumérateurs de Talon (qui furent-ils ?) ont donc raté au moins le quart de la population établie. Ou encore des feuillets se sont perdus.

L'ouvrage contient une bibliographie d'une vingtaine de pages, suivie d'une « introduction » où l'auteur décrit le contexte de cette opération, fait une critique sans complaisance